

Image not found or type unknown



## Compromis de vente suite à congé aux fins de vente.

Par **julien524**, le **19/02/2020 à 16:36**

Bonjour,

J'ai reçu de mon propriétaire un congé aux fins de vente pour la maison que je loue.

Je souhaite accepter l'offre.

Un compromis de vente est-il prévu suite à ma réponse ?

La description du bien ne reprenant pas la surface du terrain, je souhaiterais avoir par écrit une description plus détaillée de ce que j'achète.

Merci d'avance pour votre aide.